

	Prof. : M. ADAUNY	Date : ... /03/2022	Niveau : 5 ^{ème}	Durée : 01 Heure
	DEVOIR D'EDHC			

Nom : Prénoms:.....

Classe : Note : /

Exercice 1 :

Voici un ensemble de principes démocratiques. **Coche ceux qui doivent régir les associations et les clubs.**

- a) L'organisation d'élections primaires ;
- b) Le libre choix des dirigeants ;
- c) L'existence de critères d'éligibilité ;
- d) L'organisation de la campagne électorale ;
- e) L'organisation des referendums ;
- f) La prise de décision par consensus ;
- g) Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- h) Le scrutin à bulletin secret ;
- i) La mise en place d'une commission électorale indépendante ;
- j) La tenue de réunions d'information ;
- k) La proclamation des résultats.

Exercice 2 :

Voici une liste de composantes de structures. **Relève celles qui correspondent aux organes des associations et des clubs.**

- 1) Le Bureau Exécutif ;
- 2) La Comptabilité ;
- 3) Le Secrétariat Général ;
- 4) Le Commissariat aux comptes ;
- 5) L'Assemblée Générale ;
- 6) Le Comité des sages.

.....

Exercice 3 :

Voici deux colonnes. La colonne A est relative aux organes des associations et des clubs. La colonne B, aux rôles des organes.

Relie chaque élément de la colonne A à l'élément correspondant de la colonne B.

La colonne A	L'ensemble B
1. Le Commissariat aux Comptes ; 2. Le Bureau Exécutif ; 3. L'Assemblée Générale ; 4. La Trésorerie Générale ; 5. La Présidence ; 6. Le Secrétariat Général.	a) réunir tous les membres de l'association ; b) convoquer les réunions ; c) contrôler la gestion financière ; d) exécuter les décisions de l'Assemblée générale ; e) rédiger les Procès Verbaux et gérer les archives ; f) gérer les ressources financières de l'association.

Exercice 4 :

Voici des affirmations relatives aux avantages des principes démocratiques régissant le fonctionnement des associations et des clubs.

Coche celles qui sont justes.

Le respect des principes démocratiques dans le fonctionnement des associations et des clubs favorise :

- a) La prospérité individuelle ;
- b) La participation à la prise de décision ;
- c) La consolidation des rapports ;
- d) La transparence dans la gestion ;
- e) L'initiation à la vie démocratique ;
- f) Le respect de la différence ;
- g) L'enrichissement du président du bureau exécutif ;
- h) Les débats contradictoires.